

La « maison (le palais) des ancêtres » et les tombeaux des rois hittites

Magdalena KAPELUS

Instytut Orientalistyczny Warszawa

In Hittite texts apart from the «stone house» É.NA₄ and the É hekur there is the third term related to the deceased kings: a «house (palace) of grand-fathers» É(GAL) huhhas. Those houses existed in three Hittite royal residences: Hattusa, Katapa and Samuha. Some ceremonies of the great festivals as well as the rituals were celebrated in those houses. In Hattusa the events of the second day of the hisuwa-festival took place in the “house of grand-fathers”; in Samuha the queen celebrated a ritual for Sauska of Taminiga in the É huhhas; in Katapa the nuntarriyasha-festival began in the “house of grand-fathers”. É huhhas (as well as the “stone house”) had some economic power: the food necessary for the different festivals were brought from them. Although there wasn’t any festival nor ritual description which took place in the “stone house”. The officials working for É huhhas (LÚ. MEŠ É huhhas) had the ability to answer the oracle questions in some ominal texts.

Les cérémonies du rituel royal funéraire *sallis wastais* duraient 14 jours et nous possédons la description assez détaillée de la plupart de ces journées¹. Mais ni le lieu exact de cette cérémonie, ni celui du tombeau n'est mentionné dans ce texte. Nous apprenons que les funérailles se déroulaient d'abord près du bûcher (on procérait à une crémation) et ensuite dans la « maison de pierre » (É.NA₄) et dans une tente. Puisque le texte était trouvé à Boğazkale nous pourrons supposer que ce rituel avait eu lieu à Hattusa même ou dans ses environs. Mais l'archéologie n'a pas encore répondu à la question de savoir où se trouvaient les tombeaux des rois hittites, à l'exception peut-être de celui du roi Tuthaliya IV, qui reposait dans la chambre B à Yazılıkaya.

Selon le texte de rituel funéraire, à l'aube du deuxième jour (KUB XXX 15+), les restes d'ossements royaux (après la crémation) étaient soigneusement recueillis sur le « lieu du bûcher » par des femmes et plongés dans une jarre contenant de l'huile fine. Puis on enveloppait les os dans une toile et on les portait dans la

1. H. OTTEN, *Hethitische Totenrituale*, Berlin, 1958 ; A. KASSIAN, A. KOROLEV et A. SIDELTSEV, *Hittite Funerary Ritual šalitiš waštaiš* (AOAT 288), Münster, 2002. Pour une traduction française voir L. CHRISTMANN-FRANK, « Le rituel des funérailles royales hittites », *RHA*, 29, 1971, p. 61-111.

« maison de pierres » ($\bar{E}.NA_4$) où on les déposait d'abord sur le trône et ensuite directement sur un lit. L'expression la « maison de pierre » qui est notée toujours en sumérogramme $\bar{E}.NA_4$ et dont l'équivalent hittite n'est toujours pas connu apparaît le plus souvent dans les textes pour désigner un tombeau. Le treizième jour, c'est-à-dire avant-dernier jour du rituel, on promettait au roi défunt de lui rendre le culte régulièrement et de lui consacrer la chapelle ($\bar{E}.karimi$) en échange de sa protection du royaume et de ses descendants. Tout ceci suggère que le lieu du culte royal ne soit pas le même que celui du gisement des rois défunts.

Nous pouvons présumer une telle situation pour le roi Tuthaliya IV car son fils Suppiluliuma II a écrit en parlant de son père décédé :

Puisque mon père le roi Tuthaliya était un vrai roi, (moi) également j'ai fait des vrais exploits. Je n'ai rien négligé ni rien omis. J'ai bâti un *hekur* éternel. J'ai érigé la statue et je l'ai mise dans *hekur* éternel...²

Étant donné que le lieu du tombeau du roi Tuthaliya IV serait localisé dans la chambre B à Yazılıkaya, il semblerait que son fils lui ait fait construire un autre monument, de même qu'il lui aurait fait ériger une statue à part, dans la capitale même, qu'on localise à Nişantaş. Le texte cunéiforme en question est identique avec l'inscription hiéroglyphique qui se trouve sur les parois de Nişantaş. Ce ne serait donc que le lieu du culte de Tuthaliya IV.

En outre le texte KUB XII 48 Ro. 4 suggère l'existence des mausolées ($\bar{E}.NA_4$) de la famille royale dans plusieurs villes³, et non seulement à Hattusa. Quelques règles concernant le fonctionnement de l'établissement $\bar{E}.NA_4$ nous sont connues grâce au texte de la reine Asmunikkal (KUB XIII 8.) Ce document fournit des informations sur le fonctionnement de cette entreprise mais (peut-être à cause de lacunes) nous ne savons rien sur sa localisation ni le but de son érection (à qui était-il destiné ?)⁴. Les textes où on mentionne la « maison de pierre » ont été recueillis et analysés récemment par Th. van den Hout⁵. Il confirme que l'expression la « maison de pierre » est liée à certains rois hittites et plus précisément à trois d'entre eux.

Lors d'un oracle hittite, on cherche la cause de la colère de Suppiluliuma défunt. On suppose qu'il est fâché à cause de la négligence des livraisons du vin qui n'était pas fourni depuis deux ans pour sa « maison de pierre » :

2. KUB XII 38 Ro. II 11' *nu A-BU-YA "Tu-ud-ha-li-ya-aš* (12') LUGAL.GAL GIM[-a]n *a-ša-an-za* LUGAL-uš (13') *e-eš-ta nu-kán QA-TAM-MA a-ša-an-da* (14') LÚ-na-tar^{H1,2}*an-da-an gul-šu-un* (15') *wa-ak-ši-ya-nu-un ku-it UL* (16') EGIR-an-ma-kán UL tar-na-ah-hu-un / (17') $\bar{E}.he-kur$ SAG.UŠ *ú-e-da-ah-hu-un* (18') ALAM DÜ-nu-un na-an-kán [J-N]A $\bar{E}.he-kur$ SAG.UŠ (19') *an-da pé-e-da-ah-hu-un*; H.G. GÜTERBOCK, « The Hittite Conquest of Cyprus Reconsidered », *JNES*, 26, 1967, p. 73-81 ; N. BOLATTI GUZZO et M. MARAZZI, « Storiografia hittita e geroglifico anatolico », *GsForrer*, DBH, 10, 2004, p. 155-185.
3. KUB XII 48 Ro. 4 -zj nu-uš-ši $\bar{E}.NA_4$ DINGIR^U *ku-e-da-ni* URU-ri « dans quelle ville il avait la maison de pierre divine... », H. OTTEN, *op. cit.*, p. 72-73 ; A. KASSIAN, A. KOROLEV et A. SIDEITSEV, *op. cit.*, p. 295-297 ; T.P.J. VAN DEN HOUT, « Tombs and Memorials: The (Divine) Stone-House and Hegur Reconsidered », dans K. YENER, H.A. HOFFNER (wyd.), *Recent Developments in Hittite Archaeology and History. Papers in Memory of Hans G. Güterbock*, Winona Lake, 2002, p. 84.
4. Il semble possible que la reine ait préparé le mausolée pour son mari Arnuwanda I⁶.
5. T.P.J. VAN DEN HOUT, *op. cit.*, p. 80-86.

Nous avons demandé les gens de la maison de pierre divine. Ils ont dit : les jardiniers donnaient cinq récipients *huppar* comme offrande. Voilà deux années qu'ils l'ont coupé. Si cela (est la cause)...⁷

Il s'agit bien de Suppiluliuma I⁸ car son tombeau devait se trouver à Hattusa⁹.

Dans un texte de divination, la « maison de pierre » d'un Arnuwanda ainsi qu'une autre d'un Tuthaliya sont mentionnées⁸. Il est difficile de juger de quel roi il s'agirait dans ce texte.

Un autre nom de bâtiment qui dans les sources hittites est lié aux rois décédés est ($\bar{E}.NA_4$)*hekur*⁹. On voit bien la liaison de la maison *hekur* avec un roi défunt dans le texte cité plus haut de Suppiluliuma II (KBo XII 38) qui parle de son père décédé.

Le problème d'un autre *hekur*, celui-ci lié au roi Muwatalli II, se trouvant probablement dans le pays de Tarhuntassa, est discuté dans le traité entre Tuthaliya IV et le fils de Muwatalli II, Kurunta roi de Tarhuntassa. La question de ce *hekur* et plus précisément de la possibilité d'un accès libre pour Kurunta, discutée sur la Tablette de Bronze, devait être une des plus importantes puisqu'elle est mentionnée juste au début du traité, tout de suite après la désignation des frontières. Faut-il chercher le tombeau ou le lieu du culte de Muwatalli II à Tarhuntasssa ?

Les deux termes $\bar{E}.NA_4$, et ($\bar{E}.NA_4$)*hekur* sont sans doute liés aux rois défunts. Bien qu'ils paraissent entièrement suffisants pour noter respectivement le lieu de repos éternel et le lieu du culte des rois défunts, tous les deux semblent décrire le caractère extérieur du bâtiment. La chapelle ($\bar{E}.karimi$) mentionnée dans le rituel funéraire n'apparaît qu'une seule fois en contexte avec les ancêtres royaux.

En outre, il reste encore un autre terme lié aux rois défunts : la « maison (le palais) des grands-pères » ou simplement des « ancêtres » – $\bar{E}(GAL)$ *huhhas*,

6. KUB XVIII 21 (CTH 572) II 4 *nu LÚMES* $\bar{E}.NA_4$ DINGIR^U *pú-nu-uš-šu-u-en UM-MA-ŠU-NU-ma* (5) $\bar{E}.he-kur$ *hu-up-pár GEŠTIN-wa A-NA IGI.DU*₈ A LÚMES NU.GIŠ.KIRI₆ *pé-e har-ki-ir* (6) *ki-nu-na-wa ka-a-ša MU 2^{KAM} ku-it-wa-ra-aš kar-ša-an-te-eš* (7) *ma-a-an ki-i-pát..*
7. V. HAAS, *Geschichte der hethitischen Religion* (HdO I/15), Leiden-New York-Köln, 1994, p. 244 n. 42. On peut ajouter que dans la capitale était inhumé aussi son fils Sharrikushuh le roi de Kargamish qui mourut à Kizzuwatna mais son corps était transporté à Hattusa, voir A. GOETZE, *Die Annalen des Mursilis*, Darmstadt, 1967, p. 108-109.
8. KUB XVI 39 + KUB XVI 27 + KUB XXII 11 (CTH 574) Ro. II 1 *A-NA PUTU^U kju-it MUNUS.LUGAL mar-ša-aš-tar-ri-iš a-r[í-ya-še-eš-na-za SixSÁ-at* (2) *na-at ku-e-ez im-ma ku-e-ez mar-ša-nu-an-te-eš e[š]-er* (3) LÚMES $\bar{E}.NA_4$ DINGIR^U *"Tu-ud-ha-li-ya me-mi-ir LÚMES* $\bar{E}.GA[L]$ ^U (4) *A-NA EZEN da-a-hi-ya-aš-wa IS-TU GUD UDU NINDA KAŠ A-NA "Tu-ud-ha-li"-*. « Lorsqu'il était confirmé par l'oracle la profanation contre Sa Majesté et la reine, de n'importe quelle profanation s'agirait-il, les gens de la maison de pierre divine de Tuthaliya ont dit : "Les gens du palais (offrent) pour la fête *tahiya* un bœuf, un mouton, un pain et de la bière pour Tuthaliya. Ensuite ils mangent le pain, la bière et la viande offertes". Édité en partie par H. OTTEN, *op. cit.*, p. 106-111.
9. Discuté également par T.P.J. VAN DEN HOUT, *op. cit.*, et auparavant analysé aussi par F. IMPARATI, « Le istituzioni cultuali del $\bar{E}.he-kur$ e il potere centrale ittita », *SMEA*, 18, 1977, p. 19-64. Selon J. Puhvel (HED s.v.) ce terme viendrait de sumérien $\bar{E}.KUR$ « la maison de la montagne » par intermédiaire hourrite.

noté aussi en acadien É A-BI A-BI – qui semble évoquer plutôt la fonction que cet établissement remplissait dans la famille¹⁰. Ce terme apparaît dans plusieurs textes, ce qui permet de localiser avec la plus grande certitude l'emplacement de ces entreprises dans certaines villes du royaume hittite¹¹.

Hattusa

C'est dans la « maison des ancêtres » à Hattusa que le roi Tuthaliya avait eu un rêve pendant le rituel consacré à la Déesse du Soleil de la Terre : « ...Lorsque sa Majesté Tuthaliya, le grand roi, dans la maison des ancêtres à Hattusa lors d'un rituel a eu un rêve »¹². Dans cet établissement, on a visiblement effectué une cérémonie religieuse pour l'une des plus importantes divinités liées au monde souterrain.

Par ailleurs, certaines cérémonies de la grande fête de *hisuwa* avaient eu lieu dans la « maison des ancêtres » à Hattusa¹³. Elle est mentionnée dans cinq passages de la description de cette fête dont certains sont difficiles à replacer dans la chronologie des événements de la fête. Il est néanmoins clair que le deuxième jour :

À l'aube dans “la maison des ancêtres” on entoure les effigies des ancêtres du feu et l'on dispose devant les ancêtres une table d'offrande d'une façon suivante...¹⁴.

On fait également mention de la « maison des ancêtres » dans la douzième tablette (assez mutilée) de cette fête¹⁵. Le « palais des ancêtres » servait aussi

10. À ce stade de recherches, je considère que « la maison » É *huhhas* et « le palais » É.GAL *huhhas* désignent le même type de bâtiment. On peut les lier à l'accadien *BIT' ABI* “family seat, ancestral castle” (CAD A1 75 s.v. *abu* A4) qui ne figure que dans les textes d'Assyrie et de l'Ouest (Assur, Alalah, Aleppo, Amarna).

11. Voir les remarques de I. SINGER, « The Toponyms Tiwa and Tawa », *Fs Houwink ten Cate*, 1995, p. 271-274, p. 272-273, de A. ARCHI, « L'organizzazione amministrativa ittita e il regime delle offerte cultuali », *OA*, 12, 1973, p. 209-226, p. 211 et de P. TARACHA, *ersetzen und Entzähnen. Das mittelhethitische Ersatzritual für den Grosskönig Tuthaliya (CTH*448.4) und verwandte Texte* (CHANE 5), Leiden-Boston-Köln, 2000, p. 192-193.

12. KUB XLIII 55 (CTH 448) V 7 ^DUTU^š *ku-wa-pi* ^D*u-ud-ha-li-ya-aš* (8) L.JUGAL.GAL *tāk-na-aš* ^DUTU^š SISKUR (9) ^{URU}*Ha-at-tu-ši* I-NA É *hu-uh-ha-aš* (10) *te-eš-ha-an a-uš-ta...*; selon P. TARACHA, *op. cit.*, 160, p. 192-193, il s'agit de Tuthaliya III, le père de Suppiluliuma I.

13. Selon V. HAAS, *op. cit.*, p. 246 ; Néanmoins, il est également possible que la cérémonie ait eu lieu (premièrement ?) à la maison des ancêtres à Kizzuwatna d'où le rituel était copié et apporté sur l'ordre de la reine Puduhepa. Si on admet que cette fête était exercée à Kizzuwatna, il faut conclure que là-bas aussi se trouvait une maison des ancêtres.

14. KBo XXIII 28 (CTH 628) I 25-27 + KUB XXXII 65 I 3-5 i dupl. KBo XV 48 I 24-26, (cf. ChS 1, 60, 27) *lu-uk-kat-ta-ma-kāl[n]* (I-NA É) *hu-uh-ha-aš an-da-an ad-da-[aš] DINGIR^{MES}-uš (?) pa-ah-hu-e-ni-i[t] (en dupl. : pa-ah-hu-e-ni-it) wa-ah-nu-an-zि] ya-an-zि-ma ki-iš-ša-an PA-NI DINGIR^{MES} A-BI-Š[^{GIS}]BANSUR AD.KID.ti-an-zि* ; A. DINCOL, « Ein hurro-hethitisches Festritual: (h)isuwaš », *Bulleten*, 53/206, 1989, p. 12.

15. KUB XX 52 (CTH 628) IV /14' na]m-ma ku-iš-ša LÚ *pu-ra-sap[ši]* (15') ŠA É DINGIR^{UL} ŠU GAL^{HLA} aš-ša[- (16') LUGAL-uš-ma U-UL pa[-a-i (17') I-NA É *hu-uh-ha-aš-kán[* (18') na-aš-ta GAL^{HLA} a-pi-ya[/. « Ensuite lequel homme pura[psi...] les jarres de son temple prépare [...] mais le roi ne (les) pré[nd pas]... dans la maison des grand-pères [...] les jars là-bas [...] ».

d'une source des plusieurs produits livrés pour les utiliser ensuite au cours des offrandes. Ainsi sur la douzième tablette de *hisuwa*, il est dit qu'on a apporté du « palais des ancêtres » des moutons, certaines sortes de pains, des fruits et du fromage pour la fête dans le temple de la divinité Maliya¹⁶. Ensuite le treizième jour

On prend du palais des ancêtres un mouton, un pain *iduri* (fait) d'une poignée de farine, six pains doux et on les offre au dieu Orage *manuzi*¹⁷.

Un autre texte de *hisuwa* signale la livraison d'huile du « palais des ancêtres » pour la fête de quelques dieux : Zababa, Lelluri et du dieu Orage *manuzi*¹⁸. Il reste à ajouter que le rôle de livreur des produits pour les fêtes est aussi joué par la « maison de pierre » (É.NA₄) lors de la grande fête de KILLAM et de la fête de printemps AN.TAH.ŠUM.

Katapa

Une autre « maison des ancêtres » a existé dans la ville de Katapa. C'est dans l'édifice É *huhhas*, situé à Katapa que travaillent les chanteuses énumérées dans la liste de plusieurs fonctionnaires de cette ville¹⁹. On y célébrait aussi des grandes fêtes. Certaines cérémonies appartenant à la fête de l'automne *nuntarrijasha* se déroulent également à la « maison des ancêtres ». D'après la tablette « outline » de cette fête, les trois premiers jours ont eu lieu dans la ville de Katapa²⁰. Le texte comportant la description du deuxième jour mentionne que le dieu-toison Zitharija est transporté jusqu'à la « maison des ancêtres ». Bien que dans ce texte on ne puisse voir que le signe HU, c'est dans un autre fragment que nous pouvons

16. KBo XXIV 40 (CTH 628) Ro. 6' ...^IS-TU É.GAL *hu-uh-[ha-aš]* (7') 3 ^{NINDA}a-a-an BA-BA-ZA 1/2 ŠA-A-TI 1 GA.K[IN.AG] (8') *al-pa-an* ^{GIS}PÈŠ *ta-an-ha-ri-iš-š[a]* (9') 1 ^{GIS}ga-ar-kar IN-BI (10') I-NA É ^DMa-a-li-ya ši-pa-an-da-an-z[i]. (et dupl. KUB X 68 3'-6'). ; P. TARACHA, *op. cit.*, p. 192, note 119 ; V. HAAS, *op. cit.*, p. 871.

17. KBo XV 37 (CTH 628) I 7 nu ^IS-TU É.GAL *hu-uh-ha-aš* 1 UDU (8) 1 NINDA *i-du-ri-iš* ZÍD. DA ha-az-zi-la-aš (9) 6 NINDA.KU ^{MES}-ya da-an-zi (10) nu A-NA ^DIM ma-nu-zi ša-ra-a (11) a-še-še-wa-aš SISKUR ši-pa-an-da-an-zi ; G. SZABÓ, *Ein hethitisches Entzünungsritual für das Königspaar Tuthaliya und Nikalmati*. THeth I, Heidelberg, 1971, p. 52 ; T.P.J. VAN DEN HOUT, *The Purity of Kingship. An Edition of CTH 569 and Related Hittite Oracle Inquiries of Tuthaliya IV*, Leiden-Boston-Köln, 1998, p. 236 ; A. DINCOL, *op. cit.*, p. 48.

18. KBo XXIV 76 (CTH 628) III 11' ... 3 NAM-MA-AN-TU₄ L.DUG.GA (12') ŠA É.GAL *hu-uh-ha-aš* (13') A-NA ^{URU}NAR pi-an-zi, « Trois récipients NAMMANTU de l'huile fine du palais des grands-pères on donne au chantre ». M.-C. TRÉMOUILLE, « CTH 628 : une mise à jour III », *SMEA*, 42, 2000, p. 130-131.

19. HT 2 (CTH 235.2.A) (et dupl. KBo II 31) I 1 1 ^{MUNUS}NAR ŠA ^{LUGAL} É (2) 1 ^{MUNUS}NAR ŠA É.GAL ^DUTU^š (3) 1 ^{MUNUS}NAR ŠA É.GAL *hu-uh-ha-aš* (4) 1 ^{MUNUS}NAR ŠA É GAL ši-ya-an-na-aš (5) 1 ^{MUNUS}NAR ŠA É GAL ka-ru-pa-ha (6) SU.NIGIN 5 ŠA ^{URU}Ka-a-ta-pa « Une chanteuse du supérieur de la maison, une chanteuse du palais de Sa Majesté, une chanteuse du palais des ancêtres, une chanteuse du grand « maison du scellerie », une chanteuse du grand entrepôt, au total cinq (chanteuses) de la ville de Katapa » ; I. RUTHERFORD, « Women Singers and the Religious Organisation of Hatti. On the Interpretation of CTH 235. 1 & 2 and Other Texts », *AOAT*, 318, 2004, p. 378.

20. KUB IX 16+ et dupl. KBo XXXIX 63 Ro. 3-7 et KBo III 25 + 34/t + KUB X 48 + (JBoT IV 81) Ro. 1 3-4. M. NAKAMURA, *Das hethitische nuntarriyašha-Fest* (PIHANS 94), Leiden, 2002, p. 15-20.

trouver la toison divinisée liée à la « maison des grands-pères de Sa Majesté »²¹. Il faut supposer l'existence à Katapa d'un tombeau ou au moins d'un lieu du culte d'un roi décédé.

Samuha

La troisième ville où se trouvait une « maison des ancêtres » était sans doute la ville de Samuha. C'est là qu'était célébré durant plusieurs jours le rituel pour la déesse Sauska de Taminiga. Le début du texte précise :

Lorsque au cours de l'année la reine fait (l'offrande) pour la déesse Sauska de Taminiga à Samuha en haut, dans la "maison des ancêtres de Sa Majesté"²².

Il est intéressant que la reine s'est rendue exprès à Samuha où se trouvait la « maison des grands-pères de Sa Majesté » pour y accomplir un rituel de plusieurs jours. Une effigie de la déesse Sauska était introduite dans cet établissement et honorée au cours des événements. Il n'est pas certain qu'on pourrait le lier avec le texte du Hattusili III qui affirme avoir préparé pour soi-même la « maison des ossements » et de la consacrer à la déesse Sauska de Samuha.

Les dieux du palais des grands-pères, énumérés parmi les divinités de Samuha, sont évoqués par Muwatalli II dans la prière à tous les dieux²³.

Le fonctionnement

Nos informations sur le fonctionnement de la « maison des grands-pères » sont plutôt modestes. Les fêtes entières comme celle pour Sauska de Taminiga à Samuha ou les parties d'autres grandes fêtes (*hisuwa* à Hattusa et *nuntarrijasha* à Katapa) y ont été célébres. Le fait que des rituels et des fêtes aient été célébrés dans ces établissements, les différencie des « maisons de pierre » où la célébration d'aucune fête n'est pas attestée par les textes. En outre les « maisons des grands-

21. KBo XLVII 6 (CTH 634) Vo. 1 [...] *kus*¹ *kur!* -*ša-an I-NA* É *ABI ABI* ^DUT[U²] (2) [...] *pa?-a?-ji na-aš-ta A-BI-YA ma-ah-ha-an* (3) [...] *A-]NA PA-NI* *kus*¹ *kur-[š]i EZEN aš-ša-nu-uz-z[i]* « la toison (quelqu'un) apporte à la maison des grands-pères de Sa Majesté, ensuite devant la toison la fête est faite ». S. ALP, *Beiträge zur Erforschung des hethitischen Tempels*, Ankara, 1983, p. 224-225 (No. 71) ; M. NAKAMURA, « Zu den Tagesstufen des nuntarriyasha-Festes », StBoT, 45, Wiesbaden, 2001, p. 444 ; M. NAKAMURA, *Das hethitische nuntarriyasha-Fest* (PIHANS 94), Leiden, 2002, p. 288-289 (CTH 626).

22. KUB XII 5 I *ma-a-a-[n]-za MUNUS.JLUGAL D'ISTAR* ^{URU}*Ta-mi-ni-in-ga I-NA* ^{URU}*Ša-mu-u-h[a]* (2) *I-NA* É *A-BI A-BI* ^DUTU¹ *ša-ra-a-az-z[i]-ya-aš-ša-an A-NA* É^[2] (3) *še-e-er MU-ti me-e-ya-ni-ya-aš i-e-ez-z[i]*, IV 17 DUB 1 KAM *ma-a-an-za MUNUS.LUGAL I-NA* ^{URU}*Ša-mu-u-ha* (18) É *A-BI A-BI* ^DUTU¹ *ša-ra-a-az-z[i]-ya-aš-ša-an* (19) *A-NA* É^[2] *še-e-er D'ISTAR* ^{URU}*Ta-mi-ni-in-ga MU-ti me-e-ya-n[i]* (20) *i-e-ez-z[i]...*, J. DANMANVILLE, « Le rituel d'Istar de Taminiga : KUB XII 5 », *RHA*, 20, 1962, p. 51-61. I. WEGNER, *Gestalt und Kult der Istar-Šauška in Kleinasiens*. Hurritologische Studien III (AOAT, 36), Kevelaer – Neukirchen-Vluyn, 1981, *passim*.

23. I. SINGER, *Muwatalli's Prayer to the Assembly of Gods through the Storm-God of Lightning* (CTH 381), Atlanta, 1996, p. 10, 33.

pères », tout comme des « maisons de pierre », avaient les possibilités économiques de fournir plusieurs produits pour certains fêtes²⁴.

Le personnel

Le personnel noté dans des textes comme les « gens de la maison / du palais des ancêtres » (LÚMÉS É *huhhas* / LÚMÉS É.GAL *huhhas*)²⁵ est mentionné plusieurs fois dans les textes divinatoires. Dans certains cas ils y servaient de consultants. Citons à titre d'exemple un cas lié au comportement approprié après la mort de quelqu'un.

Nous avons interrogé les gens du palais des ancêtres. (Ils ont dit) ainsi : L'aubergiste Hilani a dit : « Mon fils est mort. J'ai négligé les rites. Je me suis rendu au temple ». (Ils ont dit :) « Il a commis 'le péché du cochon' »²⁶. Mais je n'ai pas exercé le rituel²⁷.

Un autre texte de ce type concerne les négligences lors de la fête mensuelle, mais le contexte comporte beaucoup de lacunes :

(Quelqu'un dit) : ce [...] dieu Orage de [...] donnez [...] nous avons fait. Une robe précieuse [...] qu'ils portent. Ensuite la robe précieuse [...] La fête de cette année ne [...] Nous avons fait l'oiseau *hurri*. S'il se [...] (est) fâché, que l'oiseau *hurri* soit défavorable. Si cela (ainsi est arrivé), mais si ensuite un autre [...], que l'oiseau *hurri* soit favorable. (On procède) de la même façon. Les gens du palais des ancêtres deux [...] pour la fête mensuelle ont interrompu. (On procède) de la même façon. [...]. (On procède) de la même façon. Que l'oiseau *hurri* soit favorable !²⁸.

24. Voir aussi plus haut les fragments de CTH 628 : KBo XXIV 76+ (CTH 628) III 11'-13', KBo XV 37 I 7-11 et KBo XXIV 40 Ro. 6'-10'. On ajoute ici le fragment Montserrat 2 (CTH 670) 2 [...] *U-MU MA-AH-R]U-Ú tuh-hu-uš-ta* (3) *IS-TU* É.GAL *hu-uh-ha-aš ki-i pi-ya-anzi*, H.G. GÜTERBOCK, « Some Stray Bogazköy Tablets », dans *Florilegium Anatolicum*, Fs Laroche, Paris, 1979, p. 137, 139.

25. F. PECCHIOLI DADDI, *Mestieri, professioni e dignità nell'Anatolia ittita*, Roma, 1982, p. 107.

26. L'expression est obscure. Voir J. CATSANICOS, *Recherches sur le vocabulaire de la faute*, Paris, 1991, p. 56 et 59 « l'animal qui était en faute/ pourvu de/entaché de faute », mais il s'agit ici plutôt de l'offrande effectuée d'animaux non purifiés, comme les bœufs (GUD) et les moutons (UDU) dans KUB XVI 39 Ro. II 11 ... IS-TU GUD UDU *wa-aš-du-la-wa-an-da-za*, bien que H. OTTEN, *op. cit.*, p. 108-109 le comprenne comme « durch den Frevel mit Rind und Schaf » ; F. STARKE, « Untersuchungen zur Stammbildung des keilschrift-luwischen Nomens », StBoT, 31, Wiesbaden, 1990, p. 393-394 : « Ein Schwein richtet Frevel an » ; R.H. BEAL, « Gleanings from Hittite Oracle Questions on Religion, Society, Psychology and Decision Making », Fs Popko, Warsaw, 2002, p. 11-38, p. 21, traduit « a pig sinned », et aussi G.F. DEL MONTE, « La famine dei morti », AION, 35, 1975, p. 341 « un maiale ha commesso un peccato », ce qui n'est pas justifié, car ŠAH qu'il faut traiter ici comme le génitif, comme dans ANŠE.KUR.RA-as *wastul* « lack/loss of horses/chariots » dans KBo XLI 140 I 9, T.P.J. VAN DEN HOUT, *op. cit.*, 1998, p. 38 avec la bibliographie. L'expression en question peut aussi être un calque de l'accadien HITTI – CAD H 210-212, où il manque néanmoins le contexte avec les animaux.

27. KUB V 9 (CTH 579) Vo. 25 LÚMÉS É.GAL *hu-uh-ha-aš pu-nu-uš-šu-u-en UM-MA* "Hi-il-la-ni" (26) ^{LU}KURÚN.NA DUMU^{RU}-wa-mu-kán ak-ta nu-wa-za SISKUR^{MES} UL DÙ-nu-un (27) *nu-wa I-NA* É.DINGIR^U *an-da i-e-ri-ya-an har-ku-un* (28) ŠAH-wa *wa-aš-nil* DÙ-at SISKUR-ma-wa-za UL DÙ-nu-un.

28. KUB VI 37 (CTH 582) x+1 *jx-wa-ra-a[t] (2')*]MÉS^DU IS-T[U(3')] -e]š p[é-eš-kat-ten nu-w[a (4')] x x i-ya-u-en TUGNÍG.LÁM x[(5') u-da-an-du nu-wa nam-ma TUGNÍG.LÁM (6') nu-wa EZEN₄ MU⁷ a-pé-du-an UL[(7') nu MOSENHUR-RI DÙ-u-en ma-a-an-za D/an-x[(8')

Il y a encore deux autres contextes qui sont eux aussi très lacunaires²⁹. La maison possédait donc du personnel qualifié pour répondre aux questions posées pendant les séances divinatoires. Il reste à comparer le rôle de ces fonctionnaires avec celui des fonctionnaires de la « maison de pierre » (LÚMÉS É.NA₄) qui apparaissent dans les textes des oracles dans les mêmes circonstances et dans des rôles similaires : ils sont consultés comme pouvant renseigner sur la cause de la colère divine³⁰.

La structure

Nous savons très peu de choses sur la structure de l'établissement. On devine un complexe de bâtiments munis d'une porte d'après la description comprise dans un fragment d'une fête non identifiée :

Et quand ils arrivent à la porte de la maison des grands-pères, en plus deux chariots sont décorés. Sur un chariot il est ainsi : un(?) jarre de vin, un récipient *halwatalla* de miel [...] et un agneau, pour le dieu une jarre de vin...³¹

Comme on l'a remarqué dans le rituel effectué par la reine, ayant lieu dans la « maison des ancêtres » à Samuha, il y avait une pièce en haut, ce qui peut nous laisser penser au bâtiment à plusieurs étages (il y avait peut-être aussi des pièces en bas). Il s'agissait visiblement d'une construction complexe.

La localisation

Les textes permettent de localiser la « maison (le palais) des ancêtres » à Hattusa, à Katapa et à Samuha. Il est intéressant de noter que ces trois villes furent des résidences royales au cours de l'histoire hittite³². Il faut croire que dans ces trois villes se trouvaient les tombeaux ou les lieux du culte des rois hittites. D'après les sources dont nous disposons, il est impossible de les lier avec certitude aux rois définis puisque aucun nom royal n'apparaît dans le contexte en rapport avec la « maison des grands-pères » comme on l'a vu avec les « maisons de pierre » ou avec les *hekur*. Cependant une relation des « maison/palais des grands-pères »

- še-er TUKU.TUKU-an-za nu MÜSEN HUR-RI NU.SI[G₅-du (9') m]a-a-an ki-i-pát nam-ma-ma ta-ma-i[š (10') nu MÜSEN HUR-RI SIG₅-ru (11') KI.MIN LÚMÉS É.GAL hu-uh-ha-aš-wa 2 x[-(12') A-NA EZEN₄ ITU^{KAM} kar-ša-nu-ir KI.MIN nu-x[(13') KJ].MIN-pát nu MÜSEN HUR-RI SIG₅-ru.
29. KUB LII 99 (CTH 530) x+1]-ya-z[i (2')]pa-ri-iš-ti-x[(3') -]pú 1 BAR GA 30 x[(4')]x 2 PA ZÍZ 3 BAR GA id-[(5') -iš-ša-ai-ma-kán A-NA x[(6') Z]J.DA 1 PA 3 BAR IÉ[DÉ.A' (7')]DU^KA.GAG LÚMÉS É.GAL h[u?]-uh-ha-aš (8')] x ITU-wa I-NA MU^{KAM}-ti[(9')]x 4 BAR Z]J.DA 1 DUG K(A.GAG (10') [LÚMÉS] É.GAL hu-uh-ha-aš ša-[(11')]x 6 UDU 6 PA Z]J.DA 6[KUB XVI 35 (CTH 574) r. 10]x pé-e har-kir (11) n]a-an-ši (12)]x-kán UNMÉS-uš (13)]x-ša-nu-ir (14)]x-GI SU (15) É.GAL hu-uh-ha-aš (16) LÚMÉS É.DINGIR^U(17) x pé-eš-kán-z{i (= IBoT II 129 Ro. 17).
30. Par ex. KUB XVI 39 *passim*.
31. KUB LVIII 51 (CTH 670) II 6 GIM-an-ma-at I-NA PA-NI KÁ É hu-u[h]-ha-aš (7) a-ra-an-zi ar-ha-ya-an-ma (8) 2 TA-PAL GÍMAR.GÍD.DA MÉS ú-nu-an-da (9) nu-uš-ša-an A-NA 1^{NU} GÍMAR.GÍD.DA (10) k]i-iš-ša-an ki-it-ta-ri (11) 1 (?) DU^GHAB.HAB GEŠTIN 1^{NU-TI}(12) DU^Ghal-wa-ad-da-al-la LÁL (13) x SILÁ-ya A-NA DINGIR^{LU} 1 DU^GHAB.HAB GEŠTIN.
32. P. TARACHA, « The Capital Hattusa and Other Residential Cities of Hittite Great Kings », *FsDinçol*, 2007, p. 755-759.

avec les rois défunt pourraient être envisager si on prenait en considération les données provenant de la Syrie et de la Mésopotamie. Des palais (fonctionnant comme des temples) qui y ont servi de mausolées royaux sont connus des textes provenant de : Uruk, Assur, Nimrud, Mari, Tuttul, Ébla, Qatna, Alalah et Ugarit³³. Alors, comme plusieurs éléments de la culture du royaume hittite avaient eu ses racines dans le sud-est, il est possible qu'aussi l'institution des « maison/palais des grands-pères » en soit un exemple de plus des influences syro-mésopotamiennes sur le territoire de l'Anatolie.

Bibliographie

- S. ALP, *Beiträge zur Erforschung des hethitischen Tempels*, Ankara, 1983.
- A. ARCHI, « L'organizzazione amministrativa ittita e il regime delle offerte cultuali », *OA*, 12, 1973, p. 209-226.
- R. H. BEAL, « Gleanings from Hittite Oracle Questions on Religion, Society, Psychology and Decision Making », *Fs Popko*, Warsaw, 2002, p. 11-38.
- N. BOLATTI GUZZO et M. MARAZZI, « Storiografia hittita e geroglifico anatolico », *GsForrer*, DBH, 10, 2004, p. 155-185.
- J. CATSANICOS, *Recherches sur le vocabulaire de la faute*, Paris, 1991.
- L. CHRISTMANN-FRANK, « Le rituel des funérailles royales hittites », *RHA*, 29, 1971, p. 61-111.
- J. DANMANVILLE, « Le rituel d'Istar de Taminiga : KUB XII 5 », *RHA*, 20, 1962, p. 51-61.
- G.F. DEL MONTE, « La fame dei morti », *AION*, 35, 1975, p. 319-346.
- A. DINÇOL, « Ein hurro-hethitisches Festritual: (h)işuwāš », *Bulleten*, 53/206, 1989, p. 1-50.
- A. GOETZE, *Die Annalen des Mursilis*, Darmstadt, 1967.
- H.G. GÜTERBOCK, « Some Stray Bogazköy Tablets », dans *Florilegium Anatolicum. Fs Laroche*, Paris, 1979, p. 137-144.
- , « The Hittite Conquest of Cyprus Reconsidered », *JNES*, 26, 1967, p. 73-81.
- V. HAAS, *Geschichte der hethitischen Religion* (HdO I/15), Leiden-New York-Köln.
- F. IMPARATI, « Le istituzioni culturali del ^{NA} hekur e il potere centrale ittita », *SMEA*, 18, 1977, p. 19-64.
- A. KASSIAN, A. KOROLEV et A. SIDELTSEV, *Hittite Funerary Ritual šalis waštaiš* (AOAT 288), Münster, 2002.
- M. NAKAMURA, « Zu den Tagesstafeln des nuntarriyasha-Festes », *StBoT*, 45, Wiesbaden, 2001, p. 443-445.
- , *Das hethitische nuntarriyasha-Fest* (PIHANS 94), Leiden, 2002.
- H. OTTEN, *Hethitische Totenrituale*, Berlin, 1958.
- F. PECCIOLETTI DADDI, *Mestieri, professioni e dignità nell'Anatolia ittita*, Roma, 1982.
- I. RUTHERFORD, « Women Singers and the Religious Organisation of Hatti. On the Interpretation of CTH 235. 1 & 2 and Other Texts », *AOAT*, 318, 2004, p. 377-394.
- I. SINGER, « The Toponyms Tiwa and Tawa », *Fs Houwink ten Cate*, 1995, p. 271-274.
- , *Muwatalli's Prayer to the Assembly of Gods through the Storm-God of Lightning (CTH 381)*, Atlanta, 1996.
- F. STARKE, « Untersuchungen zur Stammbildung des keilschrift-luwischen Nomens », *StBoT*, 31, Wiesbaden, 1990.
- G. SZABÓ, *Ein hethitisches Entzünungsritual für das Königspaar Tuthalija und Nikalmati*. THeth 1, Heidelberg, 1971.
33. *RIA* 10/3-4, p. 239-240.

- P. TARACHA, *Ersetzen und Entzünnen. Das mittelhethitische Ersatzritual für den Grosskönig Tuthalija (CTH *448.4) und verwandte Texte* (CHANE 5), Leiden-Boston-Köln, 2000.
- , « The Capital Hattuša and Other Residential Cities of Hittite Great Kings », *FsDinçol*, 2007, p. 755-759.
- M.-C. TRÉMOUILLE, « CTH 628 : une mise à jour III », *SMEA*, 42, 2000, p. 125-132.
- T.P.J. VAN DEN HOUT, *The Purity of Kingship. An Edition of CTH 569 and Related Hittite Oracle Inquiries of Tuthaliya IV*, Leiden-Boston-Köln, 1998.
- , « Tombs and Memorials: The (Divine) Stone-House and Hegur Reconsidered », dans K. YENER, H.A. HOFFNER (éd.), *Recent Developments in Hittite Archaeology and History. Papers in Memory of Hans G. Güterbock*, Winona Lake, 2002, p. 73-91.
- I. WEGNER, *Gestalt und Kult der Istar-Šawuška in Kleinasien*. Hurritologische Studien III (AOAT, 36), Kevelaer – Neukirchen-Vluyn, 1981.